



Rivière-du-Loup adopte sa *Politique de l'arbre*

Rivière-du-Loup, le 4 octobre 2021 – La Ville de Rivière-du-Loup adopte sa *Politique de l'arbre*, qui entend favoriser en quatre axes d'interventions la présence d'un couvert forestier diversifié et vigoureux sur le territoire.

L'adoption de la politique fait suite à une démarche de consultation publique tenue ces derniers mois, comprenant soirée d'information et sondage. Une proposition de politique, les avantages et enjeux de son adoption ainsi que les détails du plan d'action envisagé ont été présentés aux citoyens. Les résultats sont éloquentes. Pas moins de 85 % des répondants se sont déclarés en faveur de l'adoption de la politique telle que proposée. Étonnamment alors qu'il est question de réglementation, 95 % des citoyens souhaitent même des seuils minimaux de plantation sur les terrains.

Selon la mairesse, Mme Sylvie Vignet, « qualité de l'air, atténuation du bruit, réduction du vent, lutte aux îlots de chaleurs, attractivité, augmentation de la valeur foncière... Les citoyens ont été limpides : ils souhaitent que notre collectivité reconnaisse l'importance des arbres et protège la canopée louverivoise. La *Politique de l'arbre* est donc un engagement clair pour l'environnement, la lutte aux changements climatiques, la mise en valeur et l'attractivité de la ville; la santé publique et les bénéfices sociaux de la présence d'arbres; la richesse foncière et la croissance de l'activité économique locale. »

La politique entend agir selon quatre axes d'intervention :

- ✓ Mieux connaître les arbres du territoire
Objectif : obtenir un portrait de la situation actuelle et des menaces à venir
- ✓ Protéger, augmenter et faire prospérer la forêt urbaine
Objectif : adopter des moyens nécessaires pour augmenter la canopée et sa santé
- ✓ Développer une économie de l'arbre
Objectif : créer des opportunités entourant les besoins et les services de l'arbre
- ✓ Sensibiliser et éduquer à l'importance de l'arbre en milieu urbain
Objectif : développer une culture de l'arbre auprès de la population

...2



La soirée de présentation aura par ailleurs permis de présenter aux citoyens les grandes lignes des normes relatives aux arbres actuellement appliquées. Alors que la Ville porte la réputation de refuser d'octroyer des permis de coupe, plusieurs ont été étonnés de constater que ce sont à vrai dire près de 85 % des demandes qui sont jugées acceptables.

La *Politique de l'arbre* de la Ville de Rivière-du-Loup peut être consultée en ligne au VilleRDL.ca, sous *Ville* puis *Développement durable*. Rappelons que les politiques municipales précisent les orientations retenues et constituent les pierres d'assise lorsque vient le temps de déterminer les actions à entreprendre ou prioriser.

– 30 –

Source : Karine Plourde, conseillère
Service des communications
418 867-6611

